

Avant RIFSEEP						Administration centrale											Après RIFSEEP			
Médiane constatée	Premier décile	Dernier décile	Socle MCC actuel	Plancher réglementaire	Plafond réglementaire	Groupe de fonctions	Fonctions, missions, spécialités ou sujétions (définies avec les AE)	Nombre d'agents	Pourcentages d'agents	Socles	Plancher IFSE (envisagé par le MCC)	Plafond IFSE (envisagé par le MCC)	Revalorisation forfaitaire en cas de changement de grade	Modulation de référence si changement de fonction vers un groupe supérieur	Modulation si changement de fonction au sein du même groupe	Montant moyen de référence pour modulation en cas d'absence de changement de fonctions				
2 981	2 307	4 390	Entre 1 859 et 2 876 selon le grade	IAT : 434 Sujétions spéciales : 597 TOTAL = 1 031	Entre 4 238 et 6 204 selon le grade et l'affectation	Groupe 1	Agent d'encadrement	181	7%	2 100	Adjoint technique principal d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1ère et 2ème classe : 1 400	11 340	200 € (2ème classe vers 1ère classe) ou 400 € (1ère classe vers principal 2ème classe)	400	350	300 (entre 0 et 600 €)				
						Groupe 2	- Accueil du public, - chargé de la sécurité et de la protection des personnes, des biens meubles et immeubles et des locaux, - chargé de rangement, de communication et de réintégration des documents et de leur conservation, - chargé de fonctionnement des salles de lecture et des expositions, - chargé de conduite des visites commentées / participation à l'organisation de l'animation des établissements, - chargé de surveillance des ateliers, des salles de cours, des galeries et des bibliothèques / prépartition du matériel nécessaire aux personnels enseignants / participation à l'organisation des concours et des expositions.	2 601	93%	2 000	Adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1ère et 2ème classe : 1 200	10 800								
								2782	100%											

Simulations de carrière après passage au RIFSEEP

Carrière sans changement de grade ni de poste avec montant moyen en cas absence changement de poste			
RI en début de			
Années de carrière	période	Gain annuel	RI en fin de période
0	2 000	300	2 300 <i>Premier décile du corps constaté actuellement = 2 307 €</i>
2	2 300	300	2 600
6	2 600	300	2 900
10	2 900	300	3 200
14	3 200	300	3 500
18	3 500	300	3 800
22	3 800	300	4 100
26	4 100	300	4 400 <i>Dernier décile du corps constaté actuellement ≈ 4 390 €</i>
30	4 400	300	4 700
34	4 700	300	5 000
38	5 000	300	5 300
42	5 300	300	5 600

Carrière avec 3 changements de grade et 5 changements de poste			
RI en début de			
Années de carrière	période	Gain annuel	RI en fin de période
0	2 000	400	2 400 <i>Revalo de 400 €</i>
2	2 400	350	2 750 <i>Changement de poste même groupe</i>
4	2 750	400	3 150 <i>Revalo de 400 €</i>
8	3 150	800	3 950 <i>Changement de grade + changement de poste groupe supérieur</i>
10	3 950	200	4 150 <i>Revalo de 200 €</i>
14	4 150	350	4 500 <i>Changement de poste même groupe</i>
16	4 500	400	4 900 <i>Revalo de 400 €</i>
20	4 900	750	5 650 <i>Changement de grade + changement de poste même groupe</i>
22	5 650	300	5 950 <i>Revalo de 300 €</i>
26	5 950	400	6 350 <i>Revalo de 400 €</i>
30	6 350	500	6 850 <i>Revalo de 500 €</i>
34	6 850	750	7 600 <i>Changement de poste même groupe + changement de grade</i>
36	7 600	500	8 100 <i>Revalo de 500 €</i>
40	8 100	300	8 400 <i>Revalo de 300 €</i>

Avant RIFSEEP						Administration cendrale / services déconcentrés / services à compétence nationale / établissements publics											
						Après RIFSEEP											
Médiane constatée	Premier décile	Dernier décile	Socle MCC actuel	Plancher réglementaire (IAT ou IFTS + sujétions)	Plafond réglementaire	Groupe de fonctions	Fonctions, missions, spécialités ou sujétions (définies avec les AE)	Nombre d'agents	Pourcenta ges d'agents	Socles	Plancher IFSE (envisagé par le MCC)	Plafond IFSE (envisagé par le MCC)	Revalorisation forfaitaire en cas de changement de grade	Modulation de référence si changement de fonction vers un groupe supérieur	Modulation si changement de fonction au sein du même groupe	Montant moyen de référence pour modulation en cas d'absence de changement de fonctions	
3 592	2 656	6 515	Entre 2 157 et 2 942 selon le grade	IFTS : 810 OU IAT : 596 Sujétions spéciales : 537 TOTAL : 1 133	Entre 5 551 et 7 505 selon le grade et l'affectation	Groupe 1	Accueil et surveillance : - responsable d'équipe (+ de 10 agents inclus) - adjoint d'un responsable d'équipe (+ de 20 agents inclus) Médiation culturelle : encadrement (responsable d'équipe et adjoint sans seuil) Bâtiments de France : encadrement (responsable d'équipe et adjoint sans seuil) Maintenance : encadrement (responsable d'équipe et adjoint sans seuil)	168	24%	2 900		18 000	500	500	450	400 (entre 0 et 800 €)	
						Groupe 2	Accueil et surveillance : - responsable d'équipe (- de 10 agents) - adjoint d'un responsable d'équipe (- de 20 agents) Médiation culturelle : poste à fortes sujétions ou exposition importante Bâtiments de France : poste à fortes sujétions ou exposition importante Maintenance : poste à fortes sujétions ou exposition importante	252	35%	2 700	Technicien de classe exceptionnelle : 1 650 Technicien de classe supérieure : 1 550	16 000					
						Groupe 3	- Surveillance et accueil : sécurité des bâtiments, supervision des conditions d'accueil du public et de médiation culturelle, - Maintenance des bâtiments et des matériels techniques : élaboration et suivi des marchés, surveillance du bon fonctionnement des installations et du matériel, - Bâtiments de France : chargé de seconder, d'une part, les ingénieurs des services culturels et du patrimoine et, d'autre part, les architectes urbanistes de l'Etat, - Médiation culturelle : chargé d'accueil et d'informaton, animateur du patrimoine, chargé d'études, chargé de scolarité	289	41%	2 500	Technicien de classe normale : 1 450	14 000					
								709	100%								

Simulations de carrière après passage au RIFSEEP

Carrière sans changement de grade ni de poste avec montant moyen en cas absence changement de poste			
Années de carrière	RI en début de période	Gain annuel	RI en fin de période
0	2 500	400	2 900
2	2 900	400	3 300
6	3 300	400	3 700
10	3 700	400	4 100
14	4 100	400	4 500
18	4 500	400	4 900
22	4 900	400	5 300
26	5 300	400	5 700
30	5 700	400	6 100
34	6 100	400	6 500
38	6 500	400	6 900
42	6 900	400	7 300

Carrière avec 2 changements de grade et 5 changements de poste				
Années de	RI en début de	Gain annuel	RI en fin de période	
0	2 500	400	2 900	Revalo de 400 €
2	2 900	450	3 350	Changement de poste même groupe
4	3 350	500	3 850	Revalo de 500 €
8	3 850	1 000	4 850	Changement de grade + changement de poste groupe supérieur
10	4 850	200	5 050	Revalo de 200 €
14	5 050	450	5 500	Changement de poste même groupe
16	5 500	400	5 900	Revalo de 400 €
20	5 900	950	6 850	Changement de grade + changement de poste même groupe
22	6 850	600	7 450	Revalo de 600 €
26	7 450	400	7 850	Revalo de 400 €
30	7 850	500	8 350	Revalo de 500 €
34	8 350	450	8 800	Changement de poste même groupe
36	8 800	400	9 200	Revalo de 400 €
40	9 200	400	9 600	Revalo de 400 €

Administration cendrale / services déconcentrés / services à compétence nationale / établissements publics																		
Avant RIFSEEP						Après RIFSEEP												
Médiane constatée	Premier décile	Dernier décile	Socle MCC actuel	Plancher réglementaire (IAT ou IFTS + rendement)	Plafond réglementaire	Groupe de fonctions	Fonctions, missions, spécialités ou sujétions (définies avec les AE)	Nombre d'agents	Pourcent ages d'agents	% estimé par groupe	Socles	Plancher IFSE (envisagé par le MCC)	Plafond IFSE (envisagé par le MCC)	Revalorisation forfaitaire en cas de changement de grade	Modulation de référence si changement de fonction vers un groupe supérieur	Modulation si changement de fonction au sein du même groupe	Montant moyen de référence pour modulation en cas d'absence de changement de fonctions	
4 544	2 958	7 506	entre 2 958 et 3 921 selon le grade	classe normale : 2 958 classe supérieure : 3 921	classe normale : 7 567 classe supérieure : 9 571	Groupe 1	Adjoint à un sous-directeur Poste avec encadrement et niveau de conception supérieur	17	8%	8%	4 600	Ingénieurs des services culturels et du patrimoine de classe normale : 2 400	27 000	600	600	550	500 entre 0 et 1000	
						Groupe 2	Responsable d'équipe Poste à fortes sujétions et exposition importante	70	33%	33%	3 600		25 000					
						Groupe 3	Adjoint à un responsable d'équipe Poste à fortes sujétions ou exposition importante	84	39%	39%	3 400	Ingénieurs des services culturels et du patrimoine de classe supérieure : 2 800	23 000					
						Groupe 4	Autres fonctions	43	20%	20%	3 200		21 000					
								214	100%									

Simulations de carrière après passage au RIFSEEP

Carrière sans changement de grade ni de poste avec montant moyen en cas absence changement				
Années de carrière	RI en début de période	Gain annuel	RI en fin de période	
0	3 200	500	3 700	Premier décile du corps constaté actuellement = 2 958 €
2	3 700	500	4 200	
6	4 200	500	4 700	
10	4 700	500	5 200	
14	5 200	500	5 700	
18	5 700	500	6 200	
22	6 200	500	6 700	
26	6 700	500	7 200	
30	7 200	500	7 700	Dernier décile du corps constaté actuellement = 7 506 €
34	7 700	500	8 200	
38	8 200	500	8 700	
42	8 700	500	9 200	

Carrière avec 1 changement de grade et 5 changements de poste					
Années de carrière	RI en début de période	Gain annuel	RI en fin de période		
0	3 200	500	3 700	Revalo de 500 €	
2	3 700	550	4 250	Changement de poste même groupe	
4	4 250	400	4 650	Revalo de 400 €	
8	4 650	600	5 250	Changement de poste groupe supérieur	
10	5 250	500	5 750	Revalo de 500 €	
14	5 750	550	6 300	Changement de poste même groupe	
16	6 300	700	7 000	Revalo de 700 €	
20	7 000	1 200	8 200	Changement de grade + changement de poste groupe superieur	
22	8 200	500	8 700	Revalo de 500 €	
26	8 700	550	9 250	Changement de poste même groupe	
28	9 250	500	9 750	Revalo de 500 €	
32	9 750	600	10 350	Changement de poste groupe supérieur	
34	10 350	500	10 850	Revalo de 500 €	
38	10 850	600	11 450	Revalo de 600 €	
42	11 450	500	11 950	Revalo de 500 €	